



# Il faut toujours un drame pour prendre la sécurité au sérieux !?!

Après de nombreuses tentatives de meurtre, prises d'otages et même un attentat, ce 5 octobre les personnels du Centre Pénitentiaire d'Alençon Condé-sur-Sarthe ont à nouveau vécu un drame avec une prise d'otages de deux jeunes professionnels qui a débuté vers 10h15. Le forcené, un détenu récemment transféré de la MC Poissy, a pris en otage un Surveillant Stagiaire et une Surveillante à l'aide d'une arme artisanale. Ce détenu condamné à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une peine de sûreté de 22 ans souhaitait négocier son quantum de peine. Le calvaire de nos collègues a duré 2 heures pour l'une et 4 heures pour l'autre, une éternité ! Une fois de plus, des surveillants de notre CP ont cru leur dernière heure arriver.

La CGT Pénitentiaire locale reconnaît une certaine réaction de la part de l'Administration Pénitentiaire suite à cette prise d'otages. Notre Organisation Syndicale se félicite de la venue, dans la journée, du Ministre de la Justice, du Directeur de l'Administration Pénitentiaire et de la Directrice Interrégionale, ainsi que la mise en place immédiate d'une cellule psychologique pour la prise en charge des victimes et des personnels choqués. Lors de l'attentat de 2019, il a fallu attendre une dizaine de jours...

**Cependant, notre OS regrette une absence d'accompagnement et de soutien de notre Direction à l'égard des victimes. Certains agents se sentent, à juste titre, délaissés. L'aspect humain a été complètement absent lors de ce drame !!!**

Bien que la visite du Ministre de la Justice, accompagné du Directeur de l'Administration Pénitentiaire et de notre Directrice Interrégionale est en apparence un geste fort, il en résulte un sentiment mitigé de la part de la CGT Pénitentiaire locale quant aux motivations de cette venue...

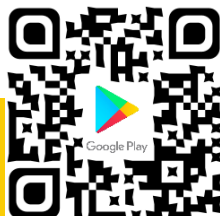
En effet, la DAP se souvient très bien du dernier mouvement de mars 2019 qui aura duré 2 semaines, impliquant la fin temporaire des activités des détenus chères à notre Administration et à une importante mobilisation des forces de l'ordre durant plusieurs jours.

**La CGT Pénitentiaire locale n'est pas dupe, nous savons que le Ministère souhaite éviter un nouveau mouvement de contestation.**

Après avoir reçu les victimes et les agents traumatisés qui ont assisté au calvaire de leurs collègues, traumatisme qu'ils porteront longtemps et qu'il ne faut pas négliger, le Garde Des Sceaux a ensuite reçu les Organisations Syndicales qui le souhaitaient. Cependant, si nous voulions aborder les dysfonctionnements de notre établissement et la gestion de notre Direction, le Ministre a immédiatement « botté en touche », excluant tout procès d'intention envers le Chef d'Établissement.

**En lieu et place d'un réel débat sur les problématiques du CP Condé sur Sarthe, le Ministre nous a exposé l'investissement de son Gouvernement, bien évidemment particulièrement édulcoré. c'est son point de vue...**

Il a évoqué un taux de couverture en personnel record et un budget en nette hausse, donnant des exemples au passage. Exemples qui selon la CGT Pénitentiaire locale n'apporteront rien à l'amélioration de la sécurité de notre établissement.



Dans un premier temps, le Ministre ne souhaitant pas évoquer les difficultés internes à notre établissement, se bornant à nous vanter le bilan de son Ministère, **la CGT Pénitentiaire locale** a abordé des sujets relevant de sa compétence. Puisque les sujets de la reconnaissance et la rémunération ont été directement abordés par le Garde Des Sceaux et le DAP, nous en avons profité pour dénoncer une fusion des grades au rabais.

**Selon nous, ce n'était ni le lieu, ni l'endroit, et encore moins le moment, mais puisqu'on nous tendait la perche, il fallait la saisir.**

**La CGT Pénitentiaire locale** regrette le manque de reconnaissance envers les Surveillants et a fait savoir au Ministre et au DAP que la fusion des grades n'a pas été l'occasion de revaloriser notablement la grille indiciaire, se contentant à ce stade des négociations, d'un simple saupoudrage. Leur proposition est loin d'être à la hauteur de nos espérances, pire, l'indice de base est prévu à ce jour à 313, soit en deçà du SMIC !!!

**Nous avons également rappelé au DAP que la fusion des grades n'est pas une avancée majeure pour les surveillants, mais un simple retour antérieur à la création des brigadiers en 2006.**

Cet épisode clos, **la CGT Pénitentiaire locale** s'est recentrée sur les problématiques propres au CP Condé. Nous sommes revenus entre autres sur l'importance de veiller à ce que soient ouverts les postes vacants de notre établissement dès les campagnes de mobilités et sorties d'école suivantes. Il n'est pas normal que les mutés et promus aux grades supérieurs ne soient pas remplacés immédiatement.

**Notre établissement ne peut fonctionner correctement, avec la sécurité nécessaire avec 30 ou 40 agents en moins à l'effectif.**

Le Ministre ayant d'autres engagements, nous a laissé avec les représentants de la DAP et la DI pour entendre les revendications locales.

**Avant de quitter la salle, la CGT Pénitentiaire locale lui a rappelé qu'il était extrêmement important d'être attentif aux attentes des victimes.**

La DAP en a profité pour faire un point sur le POM (Portique à Ondes Millimétriques) datant des revendications de mars 2019. Pour rappel, la DAP nous avait donné satisfaction sur ce point. Comme par hasard, ce sujet qui semblait enterré a refait surface lors de notre entretien pour nous rassurer sur la mise en place prochaine de ce projet. La DAP s'est justifiée de ce retard en invoquant des difficultés pour trouver un outil fiable et adéquat pour notre établissement, mais que l'espoir était de mise avec un modèle semblant répondre à nos attentes.

Afin de faciliter les échanges, la DAP nous a assuré que des réunions seraient programmées pour permettre aux OS de faire remonter leurs revendications concernant la sécurité de l'établissement et les difficultés rencontrées par les personnels. Il nous a affirmé qu'il reviendrait en décembre pour faire le point sur les problématiques remontées.

**La CGT Pénitentiaire locale doit rester concentrée sur vos souhaits pour améliorer les conditions de travail des personnels.**

**La CGT Pénitentiaire locale restera vigilante quant aux suites qui seront données à nos demandes actuelles et à venir, pour veiller à la sécurité des agents et leur permettre d'occuper la place qui est la leur.**

